

# DÉCLARATION DE REVENUS 2024

**Jeudi 6 juin 2024 à 23h59**  
Pour le département de la Seine-Maritime



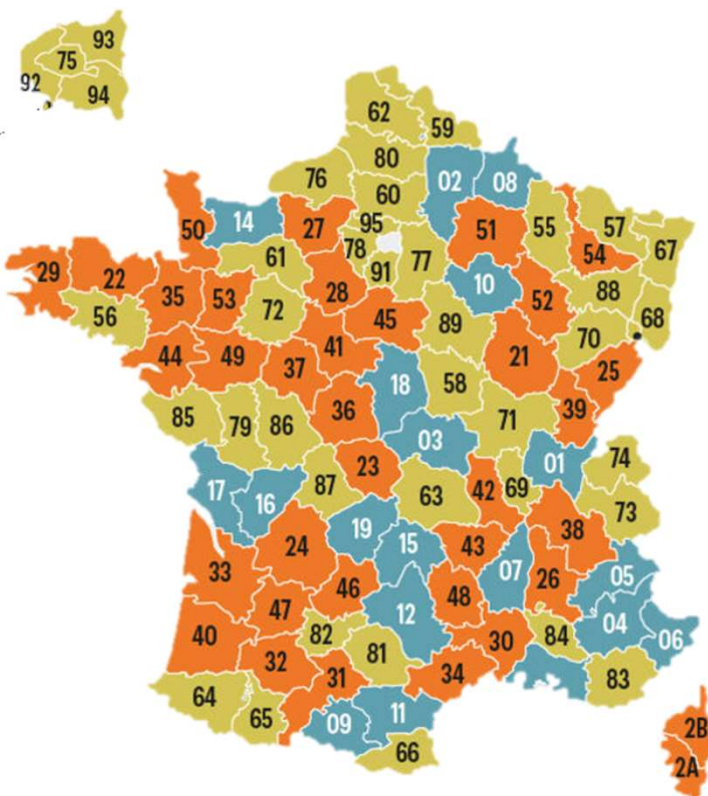
**Déclaration en ligne : date d'ouverture du service le  
11 avril 2024**

Dates limites selon votre département, jusqu'au jeudi...

● ... 23 mai à 23 h 59  
(départements 1 à 19  
et les non-résidents)

● ... 30 mai à 23 h 59  
(départ. 2A à 54)

● ... 6 juin à 23 h 59  
(départ. 55 à 976)



*Besoin  
d'aide ?*



• Accueil de Bacqueville en Caux (France Services) :

**Une permanence sans rendez-vous** sera assurée par un agent de la DGFIP, le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h, pendant toute la période de campagne déclarative.

• Accueil de Luneray (ancienne trésorerie), Tôtes (mairie) et Longueville sur Scie (mairie) :

**Le maintien d'un accueil sur rendez-vous** est proposé.

**Prise de rendez-vous uniquement en ligne : <https://www.impots.gouv.fr/contacts>**

**Déclaration papier (en cas d'impossibilité à la faire en ligne) :  
jusqu'au 21 mai 2024**